

Compte rendu de la rencontre du 02 juin 2025 à 09 h 30

Local : 1220 A-T

Sont présents

Pour l'Université

Mme Geneviève Bureau, Co-présidente en remplacement de M. Pascal Daigle
Mme Katelin O'Bomsawin-Corriveau, Conseillère siégeant au CMSST
Mme Marie-Eve Ducharme, Conseillère siégeant au CBGMD
Mme Mylène Tremblay, Conseillère siégeant au CSME
Mme Julie Laforme, Directrice du Service du développement humain et organisationnel
M. Jean-François Arvisais, Directeur du Bureau du développement immobilier

Pour les Syndicats et Associations

Mme Lucie Lorrain, Co-présidente
Mme Kézia Milette, Syndicat des employés de soutien (S.C.F.P. section locale 1800)
M. François Arsenault, Représentant santé et sécurité
M. Olivier Héroux, Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR

Sont absents

M. Pascal Daigle, Directeur du Service de prévention et protection
M. Loïc Mbaya, Association syndicale des travailleurs étudiants et travailleuses étudiantes de l'UQTR-AFPC-FTQ
Mme Sophie Rochefort, Directrice du Pavillon Pellerin-Marmen
M. Mickäel Lalande, Association syndicale des travailleurs étudiants et travailleuses étudiantes de l'UQTR-AFPC-FTQ (Stagiaire postdoctoral)
M. Charles Croteau, Association du personnel administratif et de service

Invités

Mme Peggy Béland Représentante santé et sécurité
M. Benoit Plante, Représentant santé et sécurité
M. Daniel Cormier, Représentant santé et sécurité

Secrétaire de réunion : Mme Kim Lefebvre-Moreau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Tour de table et présentation des membres.
- Lecture des 12 commandements du bon participant de l'APSAM.
- Discussion pour la formalité; aucun proposeur ni appuyeur ne sera requis pour les rencontres.
- Ajout à la section varia :
 - Évaluation de la rencontre
 - Demande d'intervention de la CNESST
- Les co-présidentes proposent de se partager les points tout au long de la rencontre.

2. INFORMATIONS**2.1. DÉSIGNATION DES CO-PRÉSIDENTS**

- Mme Lucie Lorrain est nommée par l'intersyndicale comme co-présidente.
- M. Pascal Daigle est nommé co-président pour le côté employeur. M. Daigle est actuellement absent, Mme Geneviève Bureau le remplacera pour la durée de son absence.

2.2. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

- M. Loïc Mbaya est nommé représentant en santé et sécurité (RSS) pour les risques psychosociaux par l'intersyndicale.

3. DOCUMENTS EN RÉDACTION**3.1. MANDAT ET GUIDE DE FONCTIONNEMENT DU CISS**

Un représentant de l'employeur présente la proposition de mandat et mentionne qu'il n'y a eu aucun commentaire au document. Il sera transmis pour signature aux co-présidents et à l'employeur. Le comité est en accord.

Un représentant de l'employeur présente une première version du guide de fonctionnement du CISS et mentionne avoir recueilli des commentaires pour le processus des demandes SST. Le document sera corrigé, et une nouvelle version sera remise sur l'équipe Teams.

Le guide de fonctionnement n'est pas final puisqu'il manque les processus d'inspection des RSS pour les risques psychosociaux. Il est tout de même proposé que l'inspection des lieux par les RSS pour les risques chimiques et biologiques et les RSS pour les risques physiques, ergonomiques et liés à la sécurité puisse débuter puisque les processus d'inspection des lieux sont entérinés. Les membres sont en accord.

Il y a des discussions sur la gestion des rapports des RSS. Il est nécessaire de définir une méthode claire pour établir les priorités et formuler les recommandations en conséquence. Il faut également déterminer le point de chute pour assurer une prise en charge rapide, sans devoir attendre la prochaine réunion du CISS.

Il est convenu que le gestionnaire doit recevoir le rapport et s'assurer de la prise en charge. Il est suggéré d'ajouter dans l'envoi du rapport que ce dernier peut demander l'accompagnement du Service de prévention et protection pour la mise en place des mesures correctives.

Il est convenu que l'équipe Teams sert au dépôt de rapports des RSS pour la consultation seulement et non pour la prise en charge.

Il est suggéré que les RSS et conseillers travaillent ensemble de leur côté afin de revoir des grilles d'inspections déjà complétées au préalable et l'attribution des mesures correctives.

Afin de préparer les gestionnaires à la réception de ces grilles d'inspections des lieux, il est proposé de faire une séance d'information au forum des gestionnaires ainsi qu'à la CDDD sur les modifications de la LMRST et de leurs rôles et responsabilités en SST.

Les membres discutent de résolutions de conflits dans le comité : il est proposé que lorsqu'une situation de manque de respect survient, il est important de la désamorcer rapidement. Si un comportement inapproprié est observé, il doit être signalé au co-président représentant la partie concernée. Si un comportement est jugé mineur, une intervention directe pendant la réunion peut être envisagée afin de corriger la situation sur le moment. Pour les cas plus délicats, un suivi pourra être fait en dehors de la rencontre, par le biais du co-président.

3.2. RÉVISION DE LA POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL ET D'ÉTUDE

Un des premiers mandats du comité sera de réviser la Politique santé et sécurité en milieu de travail et d'étude. L'objectif de cette révision est de regrouper tous les risques dans une politique unifiée (les risques chimiques et biologiques, les risques physiques, ergonomiques et lié à la sécurité et les risques psychosociaux).

Le comité recherche deux représentants des travailleurs et deux représentants du côté employeur afin de travailler sur la révision de la politique.

Mme Kézia Milette et Mme Lucie Lorrain se proposent du côté des travailleurs. Les employeurs confirmeront leurs représentants ultérieurement.

4. CALENDRIER DES RENCONTRES 2025-2026

Le calendrier des rencontres pour 2025-2026 est présenté aux membres.

Les invitations Outlook seront envoyées dans la semaine aux membres du comité.

5. MÉCANISMES DE DÉCLARATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'employeur présente les mécanismes de déclarations en santé et sécurité en place à l'UQTR qui sont également présentés à l'accueil des nouveaux employés.

La présentation est disponible dans les documents de rencontre sur l'équipe Teams.

6. INSPECTION DES RSS : SECTEURS À PRIORISER

Des RSS ont effectué des inspections des lieux au pavillon Benjamin-Sulte, à la suite d'une plainte d'un travailleur. Ils souhaitent poursuivre les inspections dans ce secteur, car il y a plusieurs tolérances zéro qui ne sont pas bien encadrées. Des enjeux d'exposition à l'amiante et à la silice ont été soulevés.

Le CISS recommande de poursuivre les inspections au pavillon Benjamin-Sulte.

En parallèle, le comité souhaite établir des critères de priorisation pour orienter le choix des secteurs à inspecter. Il est proposé de former un sous-comité chargé de définir ces critères. L'objectif est de structurer la priorisation afin de mandater les RSS en conséquence. Les RSS et les conseillers du SPP se rencontreront cet été à cet effet.

7. VARIA

7.1. Évaluation de la rencontre

Une grille d'évaluation de la rencontre est présentée et révisée en comité. Pour la première année, il est décidé qu'une évaluation de la rencontre sera envoyée aux membres à la fin de chaque réunion afin de s'assurer d'une mise en place efficace du CISS.

7.2. Demande d'intervention de la CNESST

L'employeur a reçu un appel de la CNESST concernant une demande d'intervention liée aux échelles fixes pour l'accès au toit à l'UQTR. Un représentant de l'employeur demande à être accompagné par un travailleur lors de la rencontre du 10 juin 2025. Mme Peggy Béland et M François Arsenault seront présents.

8. CLÔTURE DE LA RÉUNION

La réunion se termine à : 11h17.